

Rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds

Pour la période de six mois close le 30 septembre 2023

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds renferme des faits saillants financiers, mais ne contient pas le rapport financier intermédiaire ni les états financiers annuels du fonds négocié en bourse (« FNB »). Vous pouvez obtenir un exemplaire du rapport financier intermédiaire ou des états financiers annuels gratuitement en téléphonant au numéro sans frais 1-800-387-0615, en écrivant à Corporation Financière Mackenzie, 180, rue Queen Ouest, Toronto, Ontario M5V 3K1, en visitant notre site Web à www.placementsmackenzie.com ou celui de SEDAR+ à www.sedarplus.ca.

Les porteurs de parts peuvent également communiquer avec nous de ces façons pour demander un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration, du dossier de divulgation des votes par procuration ou de la présentation d'informations trimestrielles sur le portefeuille du FNB. Pour de plus amples renseignements, veuillez vous reporter au prospectus et à l'aperçu du FNB, lesquels peuvent aussi être obtenus gratuitement des façons décrites ci-dessus.

Pour connaître la valeur liquidative courante par part du FNB et obtenir des renseignements plus récents sur les événements généraux du marché, veuillez visiter notre site Web.

UN MOT SUR LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent rapport peut renfermer des énoncés prospectifs qui décrivent nos attentes actuelles ou nos prédictions pour l'avenir. Un énoncé prospectif est un énoncé de nature prévisionnelle qui est assujéti ou fait référence à des événements ou à des facteurs à venir, ou comprend des termes tels « prévoir », « anticiper », « avoir l'intention de », « planifier », « croire », « estimer », « préliminaire », « typique » et autres expressions similaires. De plus, ces déclarations peuvent être liées à des mesures commerciales futures, au rendement futur d'un fonds ou d'un titre ainsi qu'aux stratégies ou perspectives de placement futures. Les énoncés prospectifs sont, de par leur nature, assujétis, entre autres, à des risques, incertitudes et hypothèses qui peuvent modifier de façon importante les événements, les résultats, le rendement ou les perspectives réels qui ont été énoncés de manière expresse ou tacite dans les énoncés prospectifs. Ces risques, incertitudes et hypothèses comprennent notamment les conditions générales économiques, politiques et des marchés en Amérique du Nord et à l'échelle internationale, les taux d'intérêt et de change, la volatilité des marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence commerciale, les changements technologiques, les changements sur le plan de la réglementation gouvernementale, les changements apportés aux lois et règlements en matière de valeurs mobilières, les changements au chapitre des lois fiscales, les décisions judiciaires ou réglementaires inattendues, les catastrophes, les éclosions de maladies ou les pandémies (comme la COVID-19) et la capacité de Mackenzie à attirer des employés clés ou à les conserver. La liste des risques, incertitudes et hypothèses précités n'est pas exhaustive. Nous vous invitons à soigneusement prendre en compte ces facteurs et d'autres facteurs et vous mettons en garde contre une confiance exagérée en ces énoncés prospectifs.

Tout énoncé prospectif présenté dans le présent rapport n'est valable qu'à la date du présent rapport. Le lecteur ne doit pas s'attendre à ce que ces renseignements soient mis à jour, complétés ou révisés en raison de nouveaux renseignements, de nouvelles circonstances, d'événements futurs ou autres.



FNB MONDIAL D'OBLIGATIONS DURABLES MACKENZIE

RAPPORT INTERMÉDIAIRE DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS | Pour la période close le 30 septembre 2023

Analyse du rendement du Fonds par la direction

13 novembre 2023

Cette analyse du rendement du Fonds par la direction présente les opinions de l'équipe de gestion du portefeuille sur les facteurs et les événements importants qui ont influé sur le rendement et les perspectives du FNB au cours de la période de six mois close le 30 septembre 2023 (la « période »). Si le FNB a été établi au cours de la période, l'information fournie se rapporte à la période commençant à la date d'établissement.

Dans le présent rapport, « Mackenzie » et « le gestionnaire » désignent la Corporation Financière Mackenzie, le gestionnaire du FNB. Par ailleurs, « valeur liquidative » signifie la valeur du FNB calculée aux fins de souscriptions et de rachats, laquelle est à la base de l'analyse du rendement du FNB.

Veuillez lire la rubrique *Un mot sur les énoncés prospectifs* à la première page du présent document.

Résultats d'exploitation

Rendement des placements

Au cours de la période, le FNB a dégagé un rendement de $-1,7\%$ (après déduction des frais et charges), comparativement à un rendement de $-2,9\%$ pour l'indice ICE BofA du marché mondial en général (couvert). Tous les rendements des indices sont calculés en fonction du rendement global en dollars canadiens. Les investisseurs ne peuvent investir dans un indice sans engager des frais, charges et commissions, lesquels ne sont pas reflétés dans les rendements de l'indice.

La Réserve fédérale américaine, la Banque centrale européenne et la Banque d'Angleterre ont augmenté leurs taux directeurs au cours de la période en raison de l'inflation élevée. Par conséquent, les taux de rendement des titres à revenu fixe mondiaux ont monté, tandis que les prix des obligations ont chuté. Les prix des obligations de sociétés mondiales ont baissé, mais ces dernières ont devancé les obligations gouvernementales, car les écarts de taux (la différence de taux entre les obligations de sociétés et les obligations gouvernementales) se sont resserrés.

Le FNB a devancé l'indice, la durée plus courte (sensibilité moindre aux taux d'intérêt) que celle de l'indice ayant contribué au rendement étant donné que les taux d'intérêt ont augmenté. La sélection d'obligations de sociétés dans le secteur des services financiers a aussi eu un effet positif sur le rendement.

En revanche, la sélection d'obligations de sociétés dans le secteur des biens immobiliers a entravé le rendement.

Le FNB détenait des contrats à terme standardisés sur obligations gouvernementales pour gérer la durée, ce qui a eu un effet positif sur le rendement.

Au cours de la période, l'exposition du FNB aux États-Unis a augmenté, tandis que le poids des obligations de sociétés canadiennes a diminué, car l'équipe de gestion de portefeuille était d'avis que l'impact décalé des hausses de taux d'intérêt antérieures pourrait ralentir la croissance économique.

Impact environnemental, social et de gouvernance (« ESG »)

L'équipe de gestion de portefeuille tient compte de divers facteurs lorsqu'elle évalue les placements en titres de créance portant l'étiquette ESG, lesquels sont généralement classés dans un des quatre volets suivants : obligations vertes, obligations sociales, obligations durables et obligations liées au développement durable. Ces facteurs comprennent :

- la capacité à établir un lien entre l'incidence d'un projet et une obligation donnée;
- la description détaillée de l'émetteur des projets financés et les mises à jour annuelles sur le rendement;

- la publication ou non par l'émetteur d'un « calcul d'impact » et la présence ou non d'une méthode claire et évidente;
- les rapports sur la répartition ou l'« utilisation du produit » qui répondent aux normes de l'équipe;
- l'arrimage entre l'obligation et les divers objectifs de développement durable des Nations Unies.

Un ajout important au portefeuille au cours de la période a été l'obligation bleue Galapagos Debt for Nature Swap, émise par l'Équateur et la Banque interaméricaine de développement (GPS Blue Financing DAC, 5,65 %, échéant le 9 novembre 2041). Au-delà des facteurs financiers, cette obligation offre l'avantage unique de fournir du capital grandement nécessaire aux efforts de conservation marins d'une des régions présentant la plus importante biodiversité au monde. On s'attend à ce que chaque année, l'obligation permette de doubler le financement destiné à la conservation disponible dans la région, tout en maintenant l'engagement visant à améliorer la réglementation en matière de pêche durable et de production de rapports dans la réserve marine Hermandad protégée à l'échelle nationale.

Au cours de la période, le FNB a nettement augmenté la position dans la première obligation verte du gouvernement de la Nouvelle-Zélande (4,25 %, échéant le 15 mai 2034). Le produit de l'obligation financera des thèmes liés à la transition comme le transport propre, l'efficacité énergétique, l'énergie renouvelable, les immeubles verts, les ressources biologiques et naturelles, et l'utilisation des terres. Le cadre des obligations vertes du pays soutient le financement continu des objectifs environnementaux énoncés dans le plan de réduction des émissions 2022-2025 de la Nouvelle-Zélande. De plus, le cadre souligne l'importance d'une approche intersectionnelle en matière de développement durable, notamment le rôle des philosophies traditionnelles et du leadership maoris (peuple autochtone) dans la transition environnementale et économique du pays vers la carboneutralité. La Nouvelle-Zélande est un chef de file en matière de facteurs ESG selon les modèles de durabilité souveraine de l'équipe.

Au cours de la période, les obligations vertes, qui représentaient 48 % des placements en titres à revenu fixe du FNB, ont diminué à 43 %, les obligations durables sont demeurées à 14 %, les obligations liées au développement durable sont passées de 9 % à 8 %, et les obligations sociales sont demeurées à 1 %.

Actif net

Au cours de la période, l'actif net du FNB a diminué de 3,5 % pour s'établir à 178,1 millions de dollars. Cette variation est principalement attribuable à une perte nette de 2,7 millions de dollars (y compris tout revenu d'intérêts et/ou de dividendes) provenant du rendement des placements, après déduction des frais et charges, et à une diminution de 3,7 millions de dollars attribuable aux opérations nettes des porteurs de parts (y compris les ventes, les rachats et les distributions en espèces).

Événements récents

L'équipe de gestion de portefeuille s'attend à ce que les taux d'intérêt demeurent élevés pendant une période plus longue que prévu initialement, et à ce que la croissance économique ralentisse sous l'effet de l'impact des hausses de taux antérieures. À la fin de la période, l'inflation aux États-Unis reculait, mais demeurait élevée.

L'équipe fait preuve de prudence à l'égard des perspectives des obligations à rendement élevé, car l'incertitude économique ébranle les données fondamentales des titres de créance compte tenu du resserrement des écarts de taux. L'équipe estime que la sélection des émetteurs et une judicieuse recherche sur les titres de créance demeurent importantes pour évaluer les occasions de placement. Ces critères font partie de la stratégie de placement ESG du FNB.

FNB MONDIAL D'OBLIGATIONS DURABLES MACKENZIE

RAPPORT INTERMÉDIAIRE DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS | Pour la période close le 30 septembre 2023

Transactions entre parties liées

Frais de gestion

Le ratio des frais de gestion (« RFG ») annualisé pour le FNB au cours de la période close le 30 septembre 2023 a été semblable au RFG de l'exercice clos le 31 mars 2023. Le total des charges payées varie d'une période à l'autre principalement en raison des variations de l'actif moyen du FNB. Les RFG sont présentés à la rubrique *Faits saillants financiers* du présent rapport. Le FNB a versé des frais de gestion au gestionnaire au taux annuel de 0,50 %.

Les frais de gestion pour le FNB sont calculés et comptabilisés quotidiennement en tant que pourcentage de sa valeur liquidative. Le gestionnaire a utilisé les frais de gestion du FNB pour payer les coûts liés à la gestion du portefeuille de placement du FNB, y compris l'analyse des placements, la formulation de recommandations, la prise de décisions quant aux placements, la prise de dispositions de courtage pour l'achat et la vente du portefeuille de placement et la prestation d'autres services, et pour payer tous les frais et charges (autres que certains frais précis associés au fonds qui sont décrits en détail dans le prospectus) requis pour l'exploitation du FNB.

Autres transactions entre parties liées

Des fonds d'investissement gérés par Mackenzie et ses sociétés affiliées peuvent investir dans le FNB conformément aux objectifs de placement de ces fonds. Au 30 septembre 2023, des fonds gérés par Mackenzie détenaient 50,1 % de la valeur liquidative du FNB et des fonds gérés par Société de gestion d'investissement, I.G. Ltée détenaient 43,8 % de la valeur liquidative du FNB. Toutes les transactions entre parties liées sont effectuées en fonction du cours du moment. Ces placements peuvent exposer le FNB au risque associé aux opérations importantes, tel qu'il est indiqué dans le prospectus. Mackenzie gère ce risque afin de réduire la possibilité d'incidences négatives sur le FNB ou ses investisseurs au moyen de processus comme le règlement des opérations en nature, le prélèvement de frais de création et/ou de rachat pour les opérations réglées en espèces et la détermination d'heures d'échéance appropriées pour les ordres liés à ces opérations.

Le FNB ne s'est pas fondé sur une approbation, une recommandation positive ou une instruction permanente du comité d'examen indépendant des Fonds Mackenzie à l'égard de toute transaction entre parties liées pendant la période.

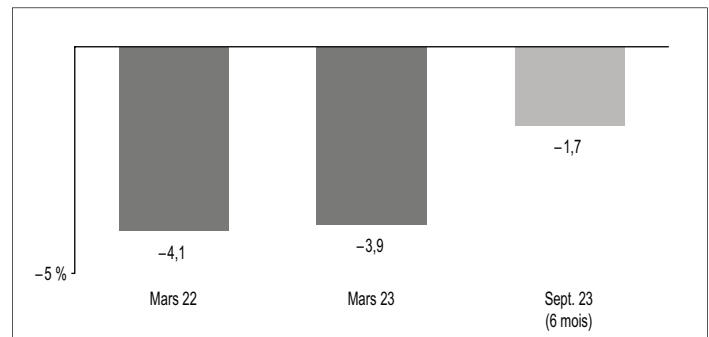
Rendement passé

L'information sur le rendement du FNB suppose que toutes les distributions faites par le FNB au cours des périodes présentées ont été réinvesties dans des parts additionnelles du FNB. L'information sur le rendement ne tient pas compte des commissions de courtage ni de l'impôt sur le revenu payables par un investisseur, lesquels viendraient réduire le rendement. Le rendement passé du FNB n'est pas nécessairement indicateur de son rendement futur.

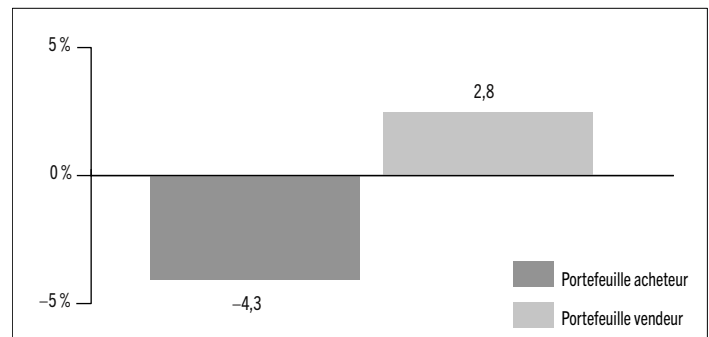
Si vous détenez ce FNB hors d'un régime enregistré, les distributions de revenu et de gains en capital qui vous sont versées augmentent votre revenu aux fins de l'impôt, qu'elles vous soient versées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du FNB. Le montant des distributions imposables réinvesties est ajouté au prix de base rajusté des parts que vous détenez. Cela diminuerait vos gains en capital ou augmenterait votre perte en capital lors d'une vente subséquente à partir du FNB, assurant ainsi que vous n'êtes pas imposé de nouveau sur ce montant. Veuillez consulter votre conseiller fiscal en ce qui concerne votre situation fiscale personnelle.

Rendements annuels

Le graphique suivant présente le rendement du FNB pour chacune des périodes comptables indiquées. Le graphique indique, sous forme de pourcentage, la variation à la hausse ou à la baisse le dernier jour de chaque période comptable présentée d'un placement effectué le premier jour de chaque période comptable ou à la date d'établissement du FNB (23 septembre 2021), selon le cas.



Le graphique suivant présente le rendement des positions acheteur et des positions vendeur du FNB pour la période close le 30 septembre 2023, avant déduction des frais et charges, et compte non tenu de l'incidence des autres éléments d'actif (de passif).



FNB MONDIAL D'OBLIGATIONS DURABLES MACKENZIE

RAPPORT INTERMÉDIAIRE DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS | Pour la période close le 30 septembre 2023

Aperçu du portefeuille au 30 septembre 2023

RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Obligations	103,3
Obligations	97,1
Contrats à terme standardisés sur obligations (acheteur)*	5,7
Contrats à terme standardisés sur obligations (vendeur)*	0,5
Autres éléments d'actif (de passif)	1,4
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(4,7)

RÉPARTITION RÉGIONALE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
États-Unis	36,9
Canada	28,7
Autre	6,7
Nouvelle-Zélande	5,2
Irlande	3,5
Luxembourg	3,0
Pays-Bas	2,7
Allemagne	2,6
Australie	2,4
Pologne	2,3
Mexique	2,3
Belgique	2,2
Brésil	1,7
Colombie	1,6
Chine	1,5
Autres éléments d'actif (de passif)	1,4
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(4,7)

RÉPARTITION SECTORIELLE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Obligations de sociétés	65,9
Obligations d'État étrangers	28,2
Prêts à terme	3,5
Obligations provinciales	2,8
Obligations fédérales	1,7
Autres éléments d'actif (de passif)	1,4
Obligations municipales	1,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(4,7)

OBLIGATIONS PAR NOTE DE CRÉDIT**	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
AAA	19,4
AA	14,8
A	10,4
BBB	18,8
Inférieure à BBB	17,0
Sans note	16,7

* Les valeurs théoriques représentent 5,7 % de la valeur liquidative des contrats à terme standardisés sur obligations (acheteur) et -20,4 % de la valeur liquidative des contrats à terme standardisés sur obligations (vendeur).

** Les notes de crédit et les catégories de crédit sont basées sur les notes d'une agence de notation désignée.

LES 25 PRINCIPALES POSITIONS ACHETEUR	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Émetteur	
Gouvernement de la Nouvelle-Zélande 4,25 % 15-05-2034	4,5
GPS Blue Financing DAC 5,65 % 09-11-2041	3,5
Banque internationale pour la reconstruction et le développement 0 % 31-03-2027	2,9
Banque internationale pour la reconstruction et le développement 6,25 % 07-10-2026	2,7
Obligations du Trésor des États-Unis indexées sur l'inflation 0,13 % 15-02-2052	2,5
Obligations du Trésor des États-Unis 3,50 % 15-02-2033	2,5
Gouvernement de la Pologne 1,13 % 07-08-2026	2,3
Obligations du Trésor des États-Unis 3,88 % 15-08-2033	2,2
Hydro One Inc. 4,16 % 27-01-2033	2,0
Gouvernement de la Belgique 1,25 % 22-04-2033	1,9
Banque internationale pour la reconstruction et le développement 4,25 % 22-01-2026	1,7
Bruce Power L.P. 2,68 % 21-12-2028	1,7
Athabasca Indigenous Midstream LP 6,07 % 05-02-2042	1,7
Obligations du Trésor des États-Unis indexées sur l'inflation 0,13 % 15-02-2051	1,6
Virgin Media Bristol LLC, prêt à terme de premier rang, taux variable 06-03-2031	1,6
Enel Finance International NV 5,00 % 15-06-2032	1,6
Lenovo Group Ltd. 6,54 % 27-07-2032	1,5
Société Financière Internationale 4,50 % 21-08-2026	1,4
Autodesk Inc. 2,40 % 15-12-2031	1,3
Ford Motor Co. 3,25 % 12-02-2032	1,3
Suzano Austria GmbH 2,50 % 15-09-2028	1,3
TerraForm Power Operating LLC 5,00 % 31-01-2028, rachetables 2027	1,2
Gouvernement de la Slovaquie 0,13 % 01-07-2031	1,2
La Banque de Nouvelle-Écosse, taux variable 27-07-2082	1,2
Seaspan Corp. 5,50 % 01-08-2029	1,2
Principales positions acheteur en tant que pourcentage de la valeur liquidative totale	48,5

LES 25 PRINCIPALES POSITIONS VENDEUR	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Émetteur	
Contrats à terme standardisés sur obligations du Royaume-Uni	0,1
Contrats à terme standardisés sur obligations euro-OAT	0,1
Contrats à terme standardisés sur obligations du gouvernement du Japon à 10 ans	0,1
Contrats à terme standardisés à très long terme sur obligations du Trésor américain de CME	0,2
Principales positions vendeur en tant que pourcentage de la valeur liquidative totale	0,5

Les placements et pourcentages peuvent avoir changé depuis le 30 septembre 2023 en raison des opérations de portefeuille continues du FNB. Les mises à jour trimestrielles des titres sont disponibles dans les 60 jours suivant la fin de chaque trimestre, sauf pour le trimestre se terminant le 31 mars, date de clôture de l'exercice du FNB, où elles sont disponibles dans les 90 jours.

FNB MONDIAL D'OBLIGATIONS DURABLES MACKENZIE

RAPPORT INTERMÉDIAIRE DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS | Pour la période close le 30 septembre 2023

Faits saillants financiers

Les tableaux suivants font état de données financières clés concernant le FNB et ont pour objet de vous aider à comprendre les résultats financiers du FNB pour chaque période comptable présentée ci-après. Pour la période pendant laquelle le FNB a été établi, l'information fournie se rapporte à la période allant de la date d'établissement jusqu'à la fin de cette période comptable. La date d'établissement se trouve à la rubrique *Rendement passé*.

ACTIF NET PAR TITRE DU FNB (\$)¹

	30 sept.	31 mars	31 mars
Parts en \$ CA (symbole boursier: MGSB)	2023	2023	2022
Actif net, à l'ouverture	17,41	18,98	20,00
Augmentation (diminution) attribuable aux activités d'exploitation :			
Total des produits	0,39	0,76	0,35
Total des charges	–	–	(0,01)
Profits (pertes) réalisé(e)s	(0,33)	(0,92)	0,15
Profits (pertes) latent(e)s	(0,31)	(0,49)	(1,26)
Augmentation (diminution) totale attribuable aux activités d'exploitation²	(0,25)	(0,65)	(0,77)
Distributions :			
Du revenu de placement net (sauf les dividendes canadiens)	(0,32)	(0,77)	(0,21)
Des dividendes canadiens	–	–	–
Des gains en capital	–	–	(0,14)
Remboursement de capital	–	–	–
Distributions annuelles totales³	(0,32)	(0,77)	(0,35)
Actif net, à la clôture	16,73	17,41	18,98

- 1) Ces calculs sont prescrits par les règlements sur les valeurs mobilières et ne sont pas censés être un rapprochement de l'actif net par part à l'ouverture et à la clôture. Ces renseignements proviennent des états financiers intermédiaires non audités et des états financiers annuels audités du FNB. L'actif net par part présenté dans les états financiers peut différer de la valeur liquidative par part calculée aux fins de l'évaluation du FNB. Une explication de ces différences, le cas échéant, se trouve dans les *Notes annexes*.
- 2) L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution liée aux activités d'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période comptable.
- 3) Les distributions ont été payées en espèces ou réinvesties en parts additionnelles du FNB, ou les deux.

RATIOS ET DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES

	30 sept.	31 mars	31 mars
Parts en \$ CA (symbole boursier: MGSB)	2023	2023	2022
Valeur liquidative totale (en milliers de \$)¹	178 147	184 528	192 619
Parts en circulation (en milliers)¹	10 650	10 600	10 150
Ratio des frais de gestion (%)²	0,55	0,53	0,57
Ratio des frais de gestion avant renoncations ou absorptions (%)²	0,55	0,53	0,57
Ratio des frais de négociation (%)³	0,01	0,01	–
Ratio des frais de négociation avant les remboursements (%)³	0,01	0,01	–
Taux de rotation du portefeuille (%)⁴	22,34	52,32	s.o.
Valeur liquidative par part (\$)	16,73	17,41	18,98
Cours de clôture (\$)⁵	16,68	17,45	19,00

- 1) Données à la clôture de la période comptable indiquée.
- 2) Le ratio des frais de gestion (« RFG ») est établi d'après le total des charges (exception faite des courtages et des autres coûts de transaction du portefeuille, de l'impôt sur le revenu et des retenues d'impôt) pour la période indiquée et est exprimé en pourcentage annualisé de l'actif net moyen quotidien pour la période, sauf indication contraire. Si le FNB a été établi au cours de la période, le RFG est annualisé depuis la date d'établissement jusqu'à la clôture de la période. Lorsqu'un FNB investit directement dans des titres d'un autre fonds (y compris les autres FNB), les RFG présentés pour le FNB comprennent la tranche des RFG de tout autre fonds attribuable à ce placement. Toute distribution de revenu de FNB gérés par le gestionnaire reçue dans le but de compenser des frais payés à l'égard de ces FNB, mais qui ne sont pas considérés comme étant imputés en double aux termes des exigences réglementaires, est traitée à titre de charge ayant fait l'objet d'une renonciation aux fins du RFG. Le gestionnaire peut renoncer aux frais d'exploitation ou les absorber à son gré et mettre fin à la renonciation ou à l'absorption de ces frais en tout temps sans préavis.
- 3) Le ratio des frais de négociation représente le total des courtages et des autres coûts de transaction du portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de l'actif net moyen quotidien pour la période. Lorsqu'un FNB investit dans des titres d'un autre fonds (y compris les autres FNB), les ratios de frais de négociation présentés pour le FNB comprennent la tranche des ratios des frais de négociation de tout autre fonds attribuable à ce placement. Le gestionnaire peut rembourser le FNB pour certaines commissions de courtage et certains autres coûts de transaction (y compris ceux payables au dépositaire ou à ses agents). Le gestionnaire peut effectuer ces remboursements à son gré et y mettre fin en tout temps sans préavis.
- 4) Le taux de rotation du portefeuille du FNB indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs du FNB gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le FNB achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation du FNB au cours d'une période est élevé, plus les coûts de négociation payables par le FNB sont élevés au cours de la période et plus il est probable qu'un investisseur réalisera des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement du FNB. Le taux de rotation du portefeuille n'est pas indiqué lorsqu'un FNB existe depuis moins de un an.
- 5) Cours de clôture, ou valeur médiane du cours acheteur et du cours vendeur en l'absence d'un cours de clôture, le dernier jour de négociation de la période à la Cboe Canada.